

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 7 décembre 2015

OBJET :

**Montant des redevances pour
l'occupation du domaine public**

**Rapporteur : Mme SIMONNET
Délibération n° 17**

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération du 24 juin 2013, le Conseil Municipal a fixé le montant des redevances pour l'occupation du domaine public en surface.

Or, il convient d'envisager un réajustement annuel des prix qui peut s'établir à 1,5 % d'augmentation avec arrondis, correspondant à l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation

PROPOSITION

Vu l'avis de la Commission « Urbanisme-Déplacements-Transports » réunie le 20 novembre 2015, Il est proposé au Conseil Municipal de :

- accepter une revalorisation de 1,5 % des tarifs des droits de voirie.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 11 Décembre 2015.

Pour Extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

ANNEXE – TARIFS DES DROITS DE VOIRIE

Définition des droits soumis à redevance	durée d'occupation	Unité de compte	Tarifs actuels unitaires du 15/12/2014	Tarifs unitaires au 7/12/2015
Instruction pour toute autorisation d'occupation temporaire du domaine public		Par autorisation	Gratuit	Gratuit
Neutralisation de place de stationnement supérieure à 2 jours et inférieure à 1 mois	Par jour	Par place	3,15 €	3,19 €
Neutralisation de place de stationnement supérieure à 1 mois et inférieure à 3 mois	Par jour	Par place	2,08 €	2,11 €
Neutralisation de place de stationnement supérieure à 3 mois	Par jour	Par place	1,07 €	1,08 €
Emprise sur le domaine public inférieure à 120 jours (enceinte de chantier, baraque échafaudage, bennes, nacelles, grues, etc.)	Par jour	Le m ²	0,16 €	0,17 €
Emprise sur le domaine public au-delà du 121 ^{ème} jour (enceinte de chantier, baraque échafaudage, bennes, nacelles, grues, etc.)	Par jour	Le m ²	0,23 €	0,24 €
Dépôt de matériaux ponctuel (tas de sable, terre, bois, etc.) inférieure à 2 jours	Par jour	Forfait	5,00 €	5,07 €
Dépôt de matériaux ponctuel (tas de sable, cailloux, bois, etc.) au du 2 ^{ème} jour	Par jour	Forfait	9,00 €	9,13 €
Matériels: échelle, monte tuiles, bétonnière, etc.	Par jour	Forfait par matériel	1,57 €	1,59 €
Toute opération nécessitant ponctuellement la fermeture totale de la rue ou la déviation d'un sens de circulation (prix applicable pour toute opération d'une durée supérieure à la demi-journée)	Par jour	Forfait	310 €	314,65 €
Toute opération nécessitant ponctuellement la fermeture totale de la rue ou la déviation d'un sens de circulation (prix applicable pour toute opération d'une durée supérieure à 2 h et inférieure à une demi-journée)	par 1/2 journée	Forfait	155 €	157,32 €
Toute opération nécessitant ponctuellement la fermeture totale de la rue ou la déviation d'un sens de circulation (prix applicable pour toute opération d'une durée inférieure à 2 h)	2 h maxi	Forfait	77,65 €	78,81 €
Installation d'une terrasse saisonnière à titre commercial du 1er mai au 30 septembre	Par an	Par table	10,35 €	10,50 €
Installation d'une terrasse permanente à titre commercial	Par an	Par table	15,53 €	15,76 €
Installation chevalets, porte menu, distributeur de journaux et similaires	Par an	Forfait	10,35 €	10,50 €
Installation d'étalage divers, bac à glace, rôtissoire, distributeur de boissons etc...	Par an	Forfait	31,06 €	31,52 €
Exposition de véhicules (2 roues, voitures, etc.) hors emplacement de stationnement	Par an	Par véhicule	101,50 €	103,02€
Kiosque (sur le domaine public communal)	Par an	Forfait	1 035 €	1 050,52 €
Poteau, mat lesté, etc.	Par jour	Forfait par unité	0,81 €	0,82 €

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2015

tenu sous la présidence de
de M. Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	22
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	27 novembre 2015
- Convocation distribuée le :	27 novembre 2015
- Affichage du compte-rendu le :	11 décembre 2015
- Affichage du procès-verbal le :	23 février 2016

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, M. VOGIN Adjoints.
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, M. ROSSIGNON, MME LANZI, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME COLME à MME DOLATA
- MME GEORG à M. SAPIRSTEIN
- MME CLAIR à M. BREUILLE
- MME POYDENOT à M. CAUSERO
- M. RIFF à M. LEINSTER
- MME PAGELOT à MME MATHIEU

EXCUSE

- M. CLOMES

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME SIMONNET

Pour extrait,

Le Maire,



Michel BREUILLE